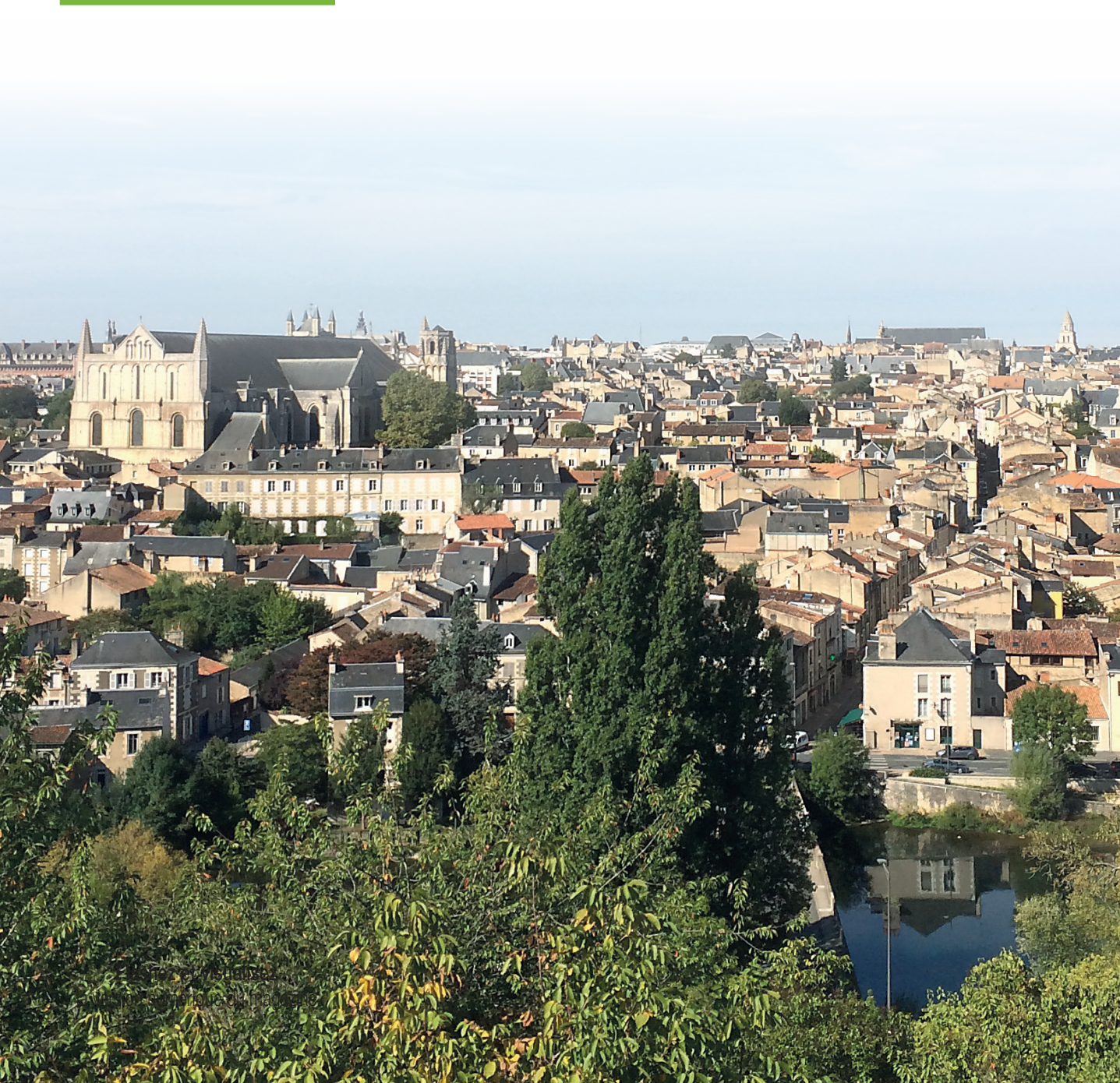




Le magazine des adhérents

Vienne



Portraits de militants

engagement, rôle : leurs réponses



Le Comité de section

Le comité de section tient un rôle essentiel : ses membres débattent et donnent leur avis sur les décisions qui seront portées en Assemblées Générales (AG).

C'est parmi eux que sont élus les délégués qui représenteront les adhérents dans les AG. Ces derniers organisent aussi les temps démocratiques locaux, notamment l'Assemblée départementale annuelle et les Rencontres Mutuelles.

Bénéficiant d'une formation spécifique, ils peuvent représenter la mutuelle et s'impliquer dans des projets locaux ou nationaux de prévention, d'accompagnement social, de promotion de l'économie sociale et solidaire, etc.

Chaque adhérent est concerné et peut se porter candidat. Être élu départemental, c'est rejoindre une équipe solidaire et trouver un espace pour défendre la solidarité et la démocratie.

Élections

Comme tous les deux ans, les années paires, l'élection au comité de section se déroulera de janvier à mars 2018. Par vote individuel de chaque adhérent, vous participerez ainsi au renouvellement du tiers des membres élus du comité de section, instance essentielle de notre vie militante !

Un appel à candidature a été publié dans la revue nationale VALEURS MUTUALISTES de septembre 2017.



2 questions à

Mireille MASPEYROT

Membre du bureau du Comité de section depuis 2014 et correspondante à l'EN SMA depuis 2008.

Dans quelle circonstance es-tu devenue candidate au Comité de section ?

Cette candidature m'avait été proposée par une militante de longue date que j'avais rencontrée par le biais d'une connaissance commune. Cet engagement, au départ nouveau et impressionnant, m'est néanmoins vite apparu comme une démarche très positive et utile, au sein d'une institution mutualiste – et ce dernier qualificatif est essentiel – reposant sur les valeurs de solidarité, de laïcité et d'humanisme.

Quel est ton rôle en tant qu'élue ?

En tant qu'élue, je m'efforce de faire le lien (autant que possible) entre la Section et les collègues, mutualistes ou non, et également de mieux faire connaître MGEN, ses spécificités et ses valeurs que beaucoup d'adhérents ne connaissent pas réellement.



2 questions à

Jean-Gilles BOUILLAULT

Membre du Comité de section depuis 2016, Direction Départementale des Territoires.

Quelles ont été les étapes de ton engagement mutualiste ?

Je suis entré tardivement dans la fonction publique après 23 ans dans le privé (Travaux Public). Technicien Supérieur Principal du Développement Durable (ouf !) (ex-Contrôleur Principal des TPE) en poste à la DDT de Châtellerauld comme instructeur référent en urbanisme et référent territorial pour l'animation territoriale du Nord-Vienne, j'ai rejoint très vite les militants MGET d'abord comme correspondant, puis dans la foulée comme vice-président puis président de section (2008). Convaincu dès la 1^{re} heure de la nécessité du rapprochement des mutuelles de la fonction publique, j'ai défendu avec âpreté auprès des instances dirigeantes nationales de la MGET le projet d'installation du bureau MGET (1^{re} en France) sur le site de la MGEN de Poitiers (2014). Et j'ai rejoint le comité de section MGEN de la Vienne en 2016.

C'était une décision naturelle ?

Je souhaitais continuer à défendre les valeurs mutualistes fondamentales de solidarité, d'aide à la personne, d'entraide, d'accompagnement, y compris financier, de prévention (en santé, routière, des risques de la vie quotidienne). Il me tenait à cœur d'accompagner les adhérents MGET au moment de la fusion. Pour faire plus simple, redevenir simple militant de base tout en essayant de faire partager et promouvoir l'ensemble des valeurs exprimées ci-dessus sont les raisons pour lesquelles j'ai rejoint le comité de section MGEN.



Eric LUGAN
Président de la section

Mgen, référence en prévention et e-santé.

Une année de changements

Si votre bulletin se veut départemental, les informations et les actions locales présentées s'inscrivent néanmoins dans un contexte global et national.

Plusieurs faits majeurs nous rappellent des changements importants pour cette année scolaire 2017/2018 :

- lors de l'Assemblée Générale de Montpellier, Roland Berthillier débute son mandat de nouveau Président au sein d'une MGEN forte, qui se prépare à relever de nombreux défis, dans un environnement de plus en plus concurrentiel,
- le groupe VYV a vu le jour le 13 septembre 2017, à la Maison de la Mutualité, à Paris. Né du rapprochement de la MGEN, du groupe Istya et d'Harmonie mutuelle et fort de ses 10 millions d'adhérents, il s'impose déjà comme le premier groupe mutualiste français, premier opérateur national de services de soins et d'accompagnement ! (page 6)
- en janvier 2018, une nouvelle organisation territoriale se mettra en place.

La Mgen de demain

Dans le sillage des réflexions relatives au projet stratégique « MGEN Demain », auxquelles vos élus contribueront, nous sommes déjà plus à votre écoute, pour mieux comprendre vos attentes, simplifier et faciliter vos démarches grâce aux nouvelles solutions digitales qui sont à votre disposition : espace personnel, souscriptions et démarches en ligne, forum, réseaux sociaux, ...

Mgen est un acteur de référence en matière de prévention et de e-santé.

Le site MMMieux.fr ouvert au grand public, s'affirme comme le site de prévention de référence !

Les fondamentaux : valeurs et principes éthiques

Si en matière de santé, nous sommes fidèles aux mutuelles, à but non lucratif, en confiant majoritairement la prise en charge de nos frais de soins, après intervention de la Sécurité sociale, nous devons aussi poursuivre ensemble et sans relâche, la défense et la promotion de nos valeurs et principes : indépendance, solidarité, démocratie et laïcité !

Tout ce que vous vouliez savoir sur les personnes qui travaillent à la section sans oser le demander...

Comme toute section départementale MGEN, la section de Poitiers est composée de militants et de salariés.



L'équipe de la Vienne, constituée de son président, Eric LUGAN, son nouveau directeur, Johan Mondon, et ses deux délégués, Noémie Lachaud et Charles Béteau, ainsi que l'équipe des conseillères mutualistes de votre section, animée par la nouvelle responsable d'équipe, Mylène Burdy.

Pour les militants

- le directeur s'assure notamment du bon fonctionnement de la section, en gérant les salariés et en veillant à la bonne exécution du projet et des activités,
 - la déléguée est chargée plus particulièrement du développement, de la distribution des offres et du conventionnement, le second délégué, de la prévention et du service,
 - le président s'occupe des relations partenariales et anime les réunions des élus du bureau et du comité de section et la réunion hebdomadaire de l'équipe de direction.
- Ces indications sont loin d'être exhaustives et ces acteurs agissent en permanence en complémentarité.

Pour les salariés

- une responsable d'équipe a en charge le management,
 - deux personnes sont dédiées à la mutualisation, et sept autres plus particulièrement à l'accueil des adhérents et à la gestion des dossiers de prestations particulières.
- Ces dix personnes forment une équipe qui travaille de manière concertée avec l'équipe de Direction.

Zoom sur...

Nous avons voulu mettre l'accent sur deux actions de prévention menées par la section en collaboration étroite avec les équipes de l'IRPS et de la Fondation de la Route.



INSTITUT DE RECHERCHE
EN PRÉVENTION SANTÉ

L'IRPS, c'est quoi ?

Fondé en 2004, l'IRPS est une association qui mène des actions d'accompagnement, de services et de formations dans tous les domaines de la santé. L'Institut est déclaré « organisme de formation » et enregistré sous le n° 11 94 06876 94.

Avec rigueur et expertise, l'IRPS vous accompagne dans le diagnostic, la définition de vos besoins en matière de prévention et dans la mise en œuvre de politiques de gestion du risque.

<http://www.institut-prevention.fr/>



La Fondation de la Route, c'est quoi ?

À l'origine de la Fondation de la Route se trouvent des militants, des hommes et des femmes qui, par leur expérience, leur expertise sans faille, garantissent une connaissance de la sécurité routière. Faire de la route un endroit sûr est leur mission quotidienne. Ils ont créé la Fondation de la Route, fondation d'entreprise, pour servir au mieux cette cause d'intérêt général.

<http://www.fondationdelaroute.fr>

La semaine de la maternelle

La semaine de la maternelle c'est :

- montrer l'École maternelle d'aujourd'hui ;
- valoriser les apprentissages scolaires conduits à l'École maternelle ;
- proposer des moments de rencontre privilégiés avec les parents ;
- mettre l'école maternelle au cœur de la cité ;
- faire connaître et renforcer le lien avec les partenaires de l'école.

C'est faire connaître le quotidien du vécu des élèves en maternelle.

Cette année, le thème de la semaine de la maternelle était : « **Je joue, j'apprends** ».

A cette occasion, l'Institut de Recherche en Prévention Santé a proposé une conférence à la Maison des Sciences de l'Homme et de

la Société, en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Vienne et l'Université de Poitiers, intitulée « Jeux et sommeil chez les jeunes enfants », le 11 avril 2017.

Une cinquantaine de personnes était présente pour assister à la présentation de Jean-Denis Fauxpoint et Martine Ejarques qui ont expliqué de manières théorique et pratique ce qu'il faut savoir sur les rythmes de l'enfant et la relation jeu-sommeil.

Pour plus d'informations sur les rythmes de l'enfant, nous disposons de mémentos-santé consacrés à cette thématique.

Renseignements
cbeteau@mgen.fr

Salon Auto-Moto-Vélo

La Fondation de la Route – MGEN a souhaité engager le mouvement mutualiste dans la prévention des risques routiers en articulant ses actions autour du triptyque prévention / santé / sécurité routière. Elle a pour objectif de sensibiliser les usagers aux risques routiers et agir pour les réduire :

- En incitant les usagers à adopter des comportements plus responsables.
- En améliorant la sécurité sur les routes.
- En informant le public des actions visant à réduire les risques routiers.

Pour la deuxième année du Salon Auto-Moto-Vélo de Poitiers, la Fondation de la Route – MGEN poursuit sa collaboration avec « Le petit Musclé », association organisatrice de l'événement :

www.salon-auto-moto-poitiers.fr



Dans l'espace réservé aux associations, la Fondation de la Route – MGEN présente plusieurs ateliers dont sa voiture-tonneau et le simul-choc.

L'IRPS sera également présent pour aborder avec les visiteurs les thématiques :

- « addictions et conduite » le 28 octobre,
- « sommeil et conduite » le 29 octobre.

N'hésitez pas à nous rejoindre, bien des surprises vous attendent !

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

VIENNE

L'UFOLEP 86 est la branche sportive de la Ligue de l'Enseignement de la Vienne.

C'est une fédération affiliée multisports qui propose sans contrainte des activités physiques et sportives variées pour tous. Elle répond aux besoins de chacun dans un objectif de bien-être et de loisir pour se dépenser et partager. En un mot, pour se faire plaisir.

L'UFOLEP 86 intervient sur deux volets :

- le sport-éducation, qui rassemble 80 associations et 2000 licenciés au sein d'activités structurées et encadrées,
- le sport-société par la mise en place de projets et de formations répondant à des problématiques sociales.



Projet Ufolep 86 MGEN 86

Pour concrétiser le partenariat National entre MGEN et l'UFOLEP, les antennes de la Vienne ont décidé de **mettre en commun leurs compétences**. Cette initiative a pour ambition de **promouvoir le sport comme facteur de lien social** en valorisant la pratique sportive conviviale en famille.

Ce projet se déroulera tout au long de l'année scolaire. Il aura pour objectif de favoriser un moment de partage et d'épanouissement entre les adultes et les enfants d'âge scolaire afin de renforcer les liens intergénérationnels. Pour cela nous mettrons l'accent sur le plaisir, le bien-être, le contact avec la nature, le plaisir d'être avec les autres et l'estime de soi. Ce cycle va permettre aux familles de se retrouver autour d'une activité physique à 6 reprises au cours de l'année sur le créneau 10 h - 12 h le samedi matin.

Toutes les informations pour vous inscrire sont disponibles dans les actualités de la page départementale MGEN sur mgen.fr, rubrique actualités locales <https://www.mgen.fr/sections/section-de-la-vienne/>



Programme

SAMEDI 18 NOVEMBRE

Sport collectif, Sporting Club, Fontaine-Le-Comte
Découverte et initiation sport innovant.

SAMEDI 19 DÉCEMBRE

Sport de Raquette, GU3 - campus universitaire, Poitiers
Initiation au Vince Pong.

SAMEDI 3 FÉVRIER

Tir à l'arc, Smarves,
Sécurité et Sensibilisation
aux gestes de 1^{ers} secours.

SAMEDI 3 MARS

Fitness et Escalade,
gymnase de Bellejouane, Poitiers
Savoir assurer et grimper en toute sécurité.

SAMEDI 26 MAI

Course Orientation, Parc de Blossac, Poitiers,
Nutrition Santé.

SAMEDI 23 JUIN

Rallye Nature, Bois de St-Pierre, Smarves,
Développement durable, faune et flore.



GROUPE vyv

Un pôle non lucratif de la santé et de la protection sociale, porteur d'une ambition d'acteur de santé globale et d'un vrai projet de société.

LE groupe de protection sociale, mutualiste et solidaire

Face aux nombreux défis - sociologiques, démographiques, politiques, économiques, technologiques - à relever en matière de protection sociale, les groupes Mgen, Istya et Harmonie ont créé le **1^{er} groupe de protection sociale mutualiste et solidaire**, Groupe VYV.

Le Groupe VYV est à la fois le premier acteur de l'assurance santé en France et le premier opérateur national de services de soins et d'accompagnement

Ce groupe puissant entend devenir un acteur référent de l'économie sociale et solidaire, capable d'imaginer et de **construire l'avenir d'une protection sociale toujours plus solidaire et résistant aux seules logiques marchandes**.

Il poursuit un double engagement :

1. Vis-à-vis des adhérents : apporter des réponses et une utilité sociale tout au long de leurs parcours de santé et leurs parcours de vie. Mais aussi accompagner les entreprises dans leurs obligations vis-à-vis de leurs salariés.

2. Vis-à-vis de l'ensemble des Français : contribuer à la rénovation de notre système de protection sociale. Dans un esprit libre et imaginatif, le groupe entend faire vivre sa différence et sa singularité sur un marché fortement concurrentiel. Une promesse qui s'exprime à travers trois priorités :

- être utile à tous et à chacun,
- devenir l'acteur global de santé d'une protection sociale globale,
- incarner la performance mutualiste dans le monde de demain.



THIERRY BAUDET
Président du Groupe VYV
FRANÇOIS VENTURINI
Directeur général du Groupe VYV

Rejoignez la dynamique



Éco-École est le plus grand programme national d'éducation à l'environnement et au développement durable. Aujourd'hui, plus de 2 200 établissements scolaires de tous niveaux sont inscrits dans le dispositif.

L'engouement pour ce projet est certain et plusieurs centaines de nouveaux établissements intègrent chaque année le dispositif. Au total, c'est plus d'un million de personnes qui sont sensibilisées, dont 350 000 élèves et 20 000 enseignants directement impliqués.

Le principe

Éco-École propose **gratuitement** une méthodologie et un accompagnement personnalisé aux écoles, collèges et lycées pour une mise en œuvre concrète du développement durable.

Le programme repose sur la mobilisation de tous les acteurs de l'établissement dans un projet commun portant sur l'une des sept grandes thématiques : **l'alimentation, les déchets, l'énergie, la biodiversité, l'eau, les solidarités et la santé.**

Il encourage également un travail concerté avec des partenaires locaux : élus, parents, associations, syndicats de gestion de l'eau ou des déchets, fournisseurs et prestataires de services, ...

Le programme Éco-École est un formidable outil d'apprentissage, d'innovation collective et de partage pour les établissements. Et ce n'est pas difficile ! Les participants sont accompagnés de la conception du projet à sa labellisation.

Votre section MGEN soutient le programme Éco-École

Pour plus d'informations

cbeteau@mgen.fr
www.eco-ecole.org



Forum National de l'ESS

MGEN est partenaire de la 4^e édition de ce temps fort réunissant les plus grands acteurs nationaux de l'économie sociale et solidaire. Des conférences et des ateliers, des animations et des rendez-vous d'affaires ponctueront ces deux journées pendant lesquelles chaque visiteur s'étonnera de la richesse des expériences et de la diversité des domaines d'activité. Aux côtés des professionnels et des représentants de l'État et des collectivités, les lycéens de Nouvelle-Aquitaine seront à l'honneur.

Un programme construit en collaboration avec la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire, l'Académie de Poitiers et l'association L'ESPER (*) dont MGEN est un membre actif, permettra à environ 500 lycéens de la série STMG (Sciences et technologies du Management et de la Gestion) d'aller à la rencontre des professionnels et d'être sensibilisés aux spécificités des entreprises de l'économie sociale et solidaire, composées principalement des associations, des coopératives et des mutuelles.

(*) L'ESPER : L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République.
Un accord de coopération a été signé en février dernier entre ces trois entités.



istya collectives

Saviez-vous que MGEN propose aussi des couvertures santé collectives aux salariés des associations loi 1901 ?



Istya Collectives,
accompagne la performance
sociale de votre structure

Une présence de proximité : vos interlocuteurs MGEN et Istya collectives

- ✔ Un réseau de militants présents localement notamment pour accompagner le déploiement du régime choisi auprès des salariés de votre structure.
- ✔ Un fonctionnement optimisé avec Istya collectives, structure créée par MGEN avec ses partenaires du Groupe Istya et à laquelle est confiée la distribution et la gestion de ses contrats collectifs. Un conseiller dédié, expert en protection sociale, assure tous les grands rendez-vous de la vie de votre contrat, de sa conception à sa gestion au quotidien.

Nous vous accompagnons de la construction de vos dispositifs de protection sociale à leur déploiement pour :

- ✔ Effectuer un diagnostic complet : identifier les garanties les plus adaptées à vos besoins.
- ✔ Mettre en œuvre avec vous la solution offrant la meilleure protection à vos salariés.
- ✔ Vous guider au quotidien dans un cadre réglementaire en constante évolution.

NOTRE DÉMARCHE
un partenariat actif
entre votre structure,
ses salariés
et notre conseiller



Pour toute information,
prendre contact avec :

Noémie Lachaud,
Déléguée MGEN de la Vienne,
nlachaud@mgen.fr

Karine Meyrignac,
Conseillère Développement
pour le département de la Vienne,
karine.meyrignac@istyacollectives.fr
07 85 03 23 71

COMPLÉMENT AUTONOMIE MGEN

Ahmed, 58 ans,
agent administratif

« Je m'occupe beaucoup de ma mère qui est de plus en plus dépendante. Je constate que cela me prend beaucoup de temps. Comment puis-je aider mes enfants si je me retrouve dans la même situation ? »

Effectivement, Ahmed, aujourd'hui la population est vieillissante et nous sommes de plus en plus amenés à être en situation d'aidant ou d'aidé, avec un coût de maintien à domicile important (1 800 euros en moyenne par mois) et des aides publiques souvent insuffisantes.

Avec l'offre Complément d'autonomie, vous bénéficiez de services (conseils, services à la personne, soutien psychologique), d'une rente mensuelle pour couvrir les dépenses liées à la dépendance et d'un capital pour vous aider à financer les premières dépenses. Un soutien pour continuer à vivre dans de bonnes conditions !

SOLLICITUDES ASSURANCE OBSÈQUES MGEN

Danièle, 79 ans,
retraîtée

« Avec la disparition de mon mari, je me suis rendue compte que les frais d'obsèques pouvaient être très importants.

Je n'ai pas envie de faire peser cela sur mes proches...
Ma mutuelle a-t-elle une solution ? »

Danièle a raison, le coût moyen des obsèques est de 3 350 euros, une somme conséquente qui peut peser sur nos proches.

Sans questionnaire médical, l'offre Sollicitudes permet de disposer d'un capital décès et de prestations d'assistance pour l'organisation des obsèques, les démarches administratives ou un soutien dans la vie quotidienne de vos proches par exemple. Pour prendre soin des siens jusqu'à la fin...

RASSURCAP SOLUTIONS

Virginie, 42 ans,
adjoite administrative
à la DDT

« Je suis seule avec mes deux filles.

Je voudrais les protéger s'il m'arrive quelque chose... ».

Pour rassurer Virginie, MGEN a la solution Rassicap qui permet le versement d'un capital ou d'une rente en cas d'événements graves. Un plus pour les parents soucieux de l'avenir de leurs enfants !

Vous vous posez DES QUESTIONS sur votre protection...

C'est le moment de prendre
rendez-vous pour faire
le point

Pour rencontrer rapidement votre conseiller MGEN,
renvoyez au plus vite votre coupon personnalisé

Bulletin à retourner à :

MGEN RDV 86 - 17 rue J.-R. Bloch - 86047 POITIERS

RENDEZ-
VOUS
ÉVOLUTION

Offre réservée à :

.....

Tél*

Email*.....@.....

* En indiquant votre numéro de téléphone et/ou votre adresse électronique, vous acceptez de recevoir des informations sur l'offre MGEN par voie électronique. Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations sur l'offre MGEN, veuillez cocher la case ci-contre . Vos données pourront être cédées aux partenaires de la mutuelle à des fins de prospection. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre .

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, les informations demandées, à l'exception de celles signalées par un astérisque, sont obligatoires pour le traitement de votre dossier qui, à défaut, ne peut être effectué. Elles sont destinées à l'usage interne de la mutuelle et de ses sous-traitants ou prestataires techniques. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et d'opposition par courrier accompagné d'un justificatif d'identité auprès de Centre MGEN - Gestion CNIL - 6B avenue Joseph Rollo 78321 Le Mesnil Saint Denis Cedex pour les adhérents MGEN et auprès de MGEN Filia - Gestion CNIL - CS 90899 - 34012 Montpellier cedex 01 pour les adhérents MGEN Filia. Si vous ne souhaitez pas recevoir d'autres informations sur les offres de la mutuelle MGEN, veuillez cocher la case ci-contre . Vos données pourront être cédées aux partenaires de la mutuelle à des fins de prospection. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre .




Conventionnement au 15/10/2017

Le conventionnement avec les établissements est susceptible d'évoluer. Avant toute admission, n'hésitez pas à prendre contact avec votre section afin de vérifier votre reste à charge.



Le CHU de Poitiers propose des services supplémentaires via l'opérateur « Happytal ». Nous vous informons que vous pouvez en bénéficier **à vos frais**.

Etablissement	Localisation	Délégation de paiement	Chbre particulière avec nuitée	Chbre particulière en ambulatoire	Honoraires
COURT SÉJOUR					
CHU	Poitiers	oui	Prise en charge	Reste à charge 5 €	Aucun reste à charge dans le secteur public Prévoir un reste à charge dans le secteur privé de l'hôpital
CH	Lusignan	oui	Prise en charge	Reste à charge 5 €	
HÔPITAUX LOCAUX	Châtelleraut	oui	Prise en charge	Prise en charge	
	Loudun	oui		Non prise en charge	
Montmorillon	oui	Prise en charge			
POLYCLINIQUE	Poitiers	oui	Reste à charge maîtrisé		Prévoir un reste à charge avec les praticiens de secteur 2
CLINIQUE DU FIEF DE GRIMOIRE	Poitiers	oui	Reste à charge maîtrisé	Reste à charge 5 €	
ARC EN CIEL - POLYCLINIQUE	Châtelleraut	oui	Prise en charge		
MOYEN SÉJOUR - SOINS DE SUITE					
HÔPITAUX LOCAUX	Châtelleraut Montmorillon	oui	Prise en charge	Néant	Néant
LA COLLINE ENSOLEILLÉE	La Roche-Posay	oui	Prise en charge	Néant	Néant
LA GANDILLONNERIE	Payroux	oui	Hors convention	Néant	Néant
LE MOULIN VERT	Nieuil-l'Espoir	oui	Reste à charge maîtrisé	Néant	Néant




Faites le point AUJOURD'HUI pour votre santé de DEMAIN !


Vous aussi vous pouvez bénéficier d'un examen de santé gratuit et encadré par une équipe professionnelle et pluridisciplinaire dans votre centre d'examen de santé.

Pour toute information

Centre d'examen de santé
79 rue de St Eloi - BP 20252 - 86006 POITIERS cedex
05 49 62 75 75 - ces@cpam-poitiers.cnamts.fr
www.ameli.fr



Le groupe MGEN a obtenu sa certification AFNOR en octobre 2014. Son référentiel inclut 10 engagements de service concrets et vérifiables permettant de garantir à chacun un niveau de qualité élevé, à chaque étape de la relation.



NOUS APPELER

- du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30
au **36 76** (service gratuit + prix d'un appel)



NOS HORAIRES

- du lundi au vendredi : 9 h -17 h 30 (sauf mardi : 9 h 45 - 17 h 30)
- Consultez le tableau de fréquentation sur <https://www.mgen.fr/sections/section-de-la-vienne/>



NOUS RENCONTRER

- 17 Rue Jean-Richard Bloch - 86000 Poitiers (ligne de bus n°13, arrêt Marie Curie)



NOS PERMANENCES

MGEN est présente au plus près de vous lors de permanences :

- sur le site du Futuroscope (CNED, Canopé, Université)
- sur le Campus Universitaire
- au Rectorat
- à la Direction Départementale des Territoires (DDT)
- à la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

Dates et horaires à retrouver sur <https://www.mgen.fr/sections/section-de-la-vienne/>

NOUVEAU



suivez toute notre actu sur Twitter @Mgen86

Le club des retraités

Le Club des Retraités de la MGEN est un service proposé par la mutuelle Mgen à ses adhérents retraités.

L'organigramme, disponible sur la page électronique de la section à l'adresse <https://www.mgen.fr/sections/section-de-la-vienne/>, vous montre les différentes activités proposées à ce jour, ainsi que les membres bénévoles qui les encadrent.

Pour en bénéficier, **il faut forcément être retraité(e), adhérent(e) Mgen à jour de ses cotisations.**

Cours de langue anglaise

3 professeurs-animateurs, pour plusieurs groupes, depuis le niveau « elementary » jusqu'au niveau « advanced ».

Cours de langue espagnole

1 professeur-animateur pour plusieurs niveaux. Un atelier d'espagnol.

Chant choral

Pour vous réjouir le cœur et participer à des manifestations musicales, même si vous ne connaissez ni solfège, ni lecture de la musique.

Informatique

Atelier de découverte de Windows 10.

Bridge & Scrabble

Décontraction, convivialité et bonnes relations entre joueurs.

Jeu tous niveaux. Pas de compétition. Initiation éventuelle pour les débutants.

En plus de l'adhésion au Club, les activités non sédentaires requièrent, par notre intermédiaire, l'obtention d'une licence 2FOPEN-JS.

Marche

Des marches sont organisées chaque semaine, le mardi et le jeudi après-midi, 9 à 12 km, ainsi que le mercredi après-midi, 7 à 8 km, et un groupe « petits pas » propose des sorties à caractère thématique nature et patrimoine. 3 ou 4 séjours de marche / randonnée sont organisés dans l'année.

Les programmes sont envoyés aux **personnes inscrites à l'activité.**

Gymnastique d'entretien

Cours de gymnastique et cours de musculation sont encadrés par un moniteur diplômé d'état au CREPS de Boivre.

Voyages

Voyager avec le Club MGEN, c'est le faire avec un groupe convivial, intéressé par toutes les découvertes de paysages, de monuments, d'histoire, de culture... Au retour, c'est passer une journée ensemble pour échanger photos et films et revivre tout le déroulement du voyage.

Info utile

Futur(e)s retraité(e)s : nous vous remercions de prévenir MGEN de votre future situation et par la suite de nous transmettre vos titres et justificatifs de retraite.



BULLETIN DE CONTACT

Je suis intéressé(e) par les activités du club et souhaite recevoir les informations à la prochaine campagne d'inscription.

Nom Prénom

Date de naissance

Adresse postale

E-mail

Sauf cas exceptionnel, les documents seront envoyés par e-mail.

Coupon à retourner à :

Club des retraités de la MGEN
17 rue J.-R. Bloch 86047 POITIERS

MMMIEUX.FR :

QUI DIT MIEUX POUR VOTRE SANTÉ ?



Le site ludique,
pratique et 100 % validé par
des professionnels de santé

MMMIEUX est un service accessible à tous et proposé par MGEN.

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, n°775 685 399 dont le siège social est situé 3 square Max Hymans 75748 Paris cedex 15, MGEN Vie, n°441 922002, MGEN Filia, n°440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, n°441 921 913, MGEN Centres de santé, n°477901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du code de la Mutualité.